



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Bruxelles (Belgique)
 - 20 au 22 mars 2018
- PARTICIPANT**
- M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle.
 - La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- THÈMES**
- La protection des données personnelles dans l'espace francophone
 - Les déontologues et les codes d'éthique des parlements de l'espace francophone
 - La représentation parlementaire des expatriés
 - Les autorités de protection des données personnelles
 - Les missions électorales francophones
 - Le programme NORIA
 - Les séminaires parlementaires et les stages de formation
 - Le prix Geoffrey-Dieudonné
 - Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone
 - Le programme Jeunes parlementaires francophones
 - Examen des projets de conventions de l'APF avec des institutions extérieures
 - Suivi du cadre stratégique de l'APF.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à la déontologie parlementaire et au code d'éthique des parlements de l'espace francophone et, à cet égard, appuyer la création d'un réseau de déontologie francophone.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions débattues lors de la réunion, que ce soit sur les thèmes d'étude ou sur les programmes de coopération de l'APF.
- Inviter les parlementaires à participer en grand nombre à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra lors de la 44^e Session de l'APF, à Québec, en juillet 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Courard, et sous la présidence du député canadien M. Robert Aubin, des parlementaires provenant de 23 parlements de la Francophonie ont pris part à cette réunion.
- Le rapporteur de la Section du Québec a présenté son projet de rapport sur les déontologues et les codes d'éthique des parlements de l'espace francophone et notamment le répertoire des pratiques en matière d'éthique et de déontologie parlementaire. Le rapport a été reçu avec enthousiasme par les parlementaires et a fait l'objet de discussions nourries.
- Dans le cadre de ce rapport, la commission a auditionné la commissaire à l'éthique et la déontologie de l'ANQ, M^e Ariane Mignolet, ainsi que la déontologue de l'Assemblée nationale française, M^e Agnès Roblot-Troizier, qui ont fait part aux parlementaires du projet de création d'un réseau francophone de déontologie parlementaire.
- Le député a pu s'enquérir des principaux enjeux découlant des thèmes présentés par les autres rapporteurs. Il a pu faire valoir les contributions fournies par la Section du Québec pour enrichir ces rapports.
- La commission a examiné les rapports sur les différents programmes de coopération parlementaire de l'APF.
- Les membres de la commission ont discuté du programme des jeunes parlementaires francophones et ont examiné le projet de statuts du Réseau des jeunes parlementaires.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En outre, la Commission a en outre auditionné successivement M. Stefan Verschuere, vice-président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), S.E.M. Stéphane Lopez, ambassadeur et représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'Union européenne, M. François Mouterde, directeur associé de la société de conseil « Planète publique » en charge de l'évaluation du programme Noria, M. Marc Bertrand, médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et M. Georges Nakseu-Nguefang, directeur des affaires politiques gouvernance démocratique à l'OIF.
- Le député québécois a présenté les grandes lignes de la programmation de la 44^e Session de l'APF et a invité les parlementaires à participer à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra à Québec, le 8 juillet 2018.
- De façon générale, la participation de la Section du Québec a contribué au positionnement de l'Assemblée nationale en tant qu'acteur incontournable de la Francophonie parlementaire et de la consolidation démocratique des parlements.

COÛT

Repas	385,00 \$
Hébergement	1 169,95 \$
Transport ¹	954,40 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ²	125,00 \$
Total	2 634,35 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.